

Conseil de l'ERAC du 16 janvier 2023

Présents : Luc Benoit à la Guillaume, Orlando Sandoval Cuervo, Corinne Morue, Benoît Roux, Karine Winkelvoss, Miguel Olmos, Catherine Baroin, Emmanuel Faye, Mélanie Lucciano, Sylvaine Bataille-Brennetot.

Excusés : Anne-Julie Debare, Christopher Hamel

1) Informations de la direction

Budget : En raison de l'élection d'un nouveau président le 27 janvier, la CDSR a été repoussée. L'ouverture des crédits devrait avoir lieu à partir du 20 janvier environ mais nous ne connaissons probablement pas notre budget avant quelques semaines. Nous pourrions alors établir des priorités pour son utilisation.

ED : les nouveaux statuts de l'ED ont été votés au conseil de l'ED. Afin de tenir compte du nouvel arrêté sur le doctorat paru en septembre 2022, ils prévoient notamment que « Le comité de suivi aura également un entretien avec le ou les directeurs de la thèse, en l'absence du doctorant ou de la doctorante, en s'aidant d'un canevas établi par le Conseil de l'École doctorale », ce qui permet une certaine souplesse, notamment pour les dates. Par ailleurs, en 2023, l'ERAC et Identité et subjectivité (Caen) ne voteront pas au conseil de l'ED. Anna Bellavitis remplace Michel Biard à la direction-adjointe de l'ED pour le site de Rouen.

Allocations région : Il s'agit de la nouvelle procédure, qui remplace les demandes d'allocation doctorale RIN. Les délais sont très courts : le dépôt des demandes doit intervenir entre le 19 janvier et le 9 février sur la plateforme de la COMUE. Le nouveau système s'aligne sur le modèle des sciences "dures" : un projet de thèse est d'abord déposé par le futur directeur / la future directrice, il est ensuite expertisé et éventuellement sélectionné et c'est seulement après que les doctorants éventuels candidatent. La première sélection est faite par l'université (21 contrats pour Rouen). C'est dans la seconde phase que les Écoles doctorales interviennent, une fois le projet de thèse choisi, pour sélectionner un doctorant. Les domaines de spécialisation ont été choisis par la région ne laissent pas beaucoup de place aux sciences humaines et sociales, mais cela ne doit pas nous empêcher de proposer un projet s'il est bien argumenté et qu'il comporte "un fort impact pour la région Normandie".

Thèse de Cyril Mallet : la direction de l'ERAC informe le conseil des discussions en cours à propos d'une éventuelle inscription en thèse VAE de Cyril Mallet.

2) Classement des demandes de financement à l'IRIHS

Pour l'AAP de l'IRIHS, 2 demandes ont été remontées :

Une demande d'aide à publication d'un ouvrage sur Héloïse et Abélard portée par Anne-Florence Gillard-Estrada (500 euros)

Une demande de Task Force portée par Benoît Roux (5000 euros)

Par ailleurs, Claire Gheeraert-Graffeulle a déposé un projet structurant AAPSI « MEMOREV » (Mémoire des révolutions anglaises en Europe et en Amérique) (17000 euros)

Le conseil décide de classer la Task Force en première position et la demande d'aide à publication en seconde position.

3) Demandes de mission

Corinne Belliard, 3^e congrès de l'institut du genre, Toulouse, 4-7 juillet 2023 (forfait France)

Corinne Belliard, Women in UK Ireland 2023 conference, Leeds, 25-28 mai 2023 (forfait Europe)

Virginie Douglas, communication au colloque international « The Child and the Book 2023 », 15-17 mai 2023, Podgorica (Montenegro) (forfait Europe)

Laura Goudet, communication au congrès R2AD « L'analyse du discours en contexte africain : une analyse du discours située ? » au Sénégal 14-16 juin 2023 (forfait international)

Marie-José Hanäi, communication à Albi pour le colloque « Écritures migrantes et mutantes dans les nouvelles littératures d'autrices latino-américaines », 23-24 mars 2022 (forfait France)

Le conseil approuve ces demandes de mission.